

Madame le Maire
Hôtel de ville
84 160 PUYVERT

Pertuis, le 9 janvier 2024

Direction des Services Techniques / Service SPANC

Adresse : 109 avenue Jean Moulin – 84120 PERTUIS

Affaire suivie par : Tyffanie PAUL

Mail : spanc@duranceluberon.fr / Tél : 04 90 79 87 36

Nos réf. : 01_2024_DST/AV/NE/TP/CB

Objet : Lancement du contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif

Madame le Maire,

Au titre de la protection de l'environnement, la loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 renforcée par celle du 30 décembre 2006 impose aux communes de mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif. (SPANC) et de contrôler toutes les installations d'assainissement autonomes présentes sur leurs territoires.

Cette compétence a été transférée au Syndicat Durance Luberon par la communauté de communes de COTELUB et la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (*seule la commune de Pertuis relève de la compétence de la Métropole Aix Marseille Provence*).

Ces contrôles obligatoires, concernent les habitations non raccordables au réseau d'assainissement. Ils sont réalisés afin de juger du bon fonctionnement de l'installation d'assainissement et de l'état de vieillissement des ouvrages.

Sur votre commune, le nombre d'installations d'assainissement non collectif recensé est d'environ 200 et la campagne de contrôle débutera en février 2024.

Ainsi, un courrier sera adressé prochainement aux usagers concernés pour les informer de ce contrôle et pour organiser le rendez-vous avec le service.

Cette prestation, en application de la *délibération n°2022-186 du comité syndical en date du 18 mai 2022*, fera l'objet du paiement d'une redevance et sera facturée directement à l'usager.

A l'issue de ce contrôle, un rapport sera établi, puis transmis au propriétaire. Si l'installation est non-conforme, les mesures à mettre en œuvre pour rendre conforme l'installation seront indiquées dans le rapport.

Enfin, nous vous informons que **ces contrôles s'accompagnent d'outils de communication** et nous avons le plaisir de vous les remettre sous ce pli.

Je tenais à vous informer directement de ces dispositions, et je vous assure de l'engagement du Syndicat Durance Luberon à apporter aux usagers du SPANC un service de qualité et de proximité.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Henri LAFON
Président

Stipulément


P.J. :

- Plaquettes du SPANC destinées aux usagers pour mieux appréhender le fonctionnement de ce service public de proximité
- 2 affiches plastifiées pour affichage

AV

Votre service public de l'eau

Syndicat Durance Luberon

Siège
299, Rue Louis Turcan - BP 87 - 84120 PERTUIS
Tél. 04 90 79 37 01 - Email : contact-syndicat@duranceluberon.fr
TVA Intracom ; FR 19 200 078 863 - SIREN 200 078 863

Pour plus d'informations :
www.duranceluberon.fr

MEMBRE DE 

Régie Eau et Assainissement
109, Avenue Jean Moulin - CS 60090 - 84120 PERTUIS
Tél. 04 90 79 06 95
Email : contact-regie@duranceluberon.fr